

30 JAN. 2015

le cnam

Direction nationale des formations
Service compétences, expérience et validation (CEV).

PARIS, LE 27 JANVIER 2015

Madame Patricia GIUDICELLI (conseillère VAE au centre de Lorraine) a participé à la formation à l'accompagnement en validation des acquis de l'expérience (niveau 1) organisé par le siège du Cnam à Paris qui s'est déroulée les 21 et 22 janvier 2015

De ce fait nous attestons par la présente que Madame Patricia GIUDICELLI remplit les conditions suivantes :

- elle connaît l'ensemble des textes officiels de la validation des acquis (code de l'éducation – articles 613-3, 613-4, 613-5 et articles d'application R613-33 à R613-37 ainsi que R335-5 à R335-11);
- elle connaît les modalités de mise en œuvre de la VAE au Cnam ;
- elle sait présenter la VAE à un candidat dans le cadre d'entretiens individuels sur son projet de certification par le Cnam ou dans le cadre de réunions collectives ;
- elle sait transmettre la démarche de construction d'un dossier VAE et permettre l'appropriation de cette démarche par le candidat VAE ;
- elle sait conseiller le candidat sur l'analyse de son expérience.

Madame Patricia GIUDICELLI s'engage à :

- Appliquer les modalités de validation au Cnam en associant les dispositifs VAP85, VES et VAE ;
- Participer aux réunions de regroupement, d'information et de formation des conseillers VAE du Cnam ;
- Proposer et utiliser l'ensemble des outils créés par le Cnam en matière de validation des acquis (div@, supports de communication, etc.).

Le chef de service CEV
Nicolas DESROCHE



Nicolas DESROCHE
Chef du Service CEV
Direction Nationale des Formations